

## Cartographie sociale des territoires

# Des quartiers inégaux face à la précarité

**La Réunion fait face à une très forte précarité monétaire avec 42 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. La précarité varie principalement en fonction des difficultés d'accès à l'emploi. Toutefois, les fragilités sociales ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire. Cette diversité est représentée à travers la cartographie de 114 grands quartiers classés des plus précaires aux plus aisés. La précarité touche l'ensemble du territoire. Les difficultés les plus importantes se concentrent néanmoins dans les régions Ouest et Sud. Cependant, même les quartiers les plus aisés de La Réunion font face à davantage de difficultés que la moyenne nationale.**

La Réunion est économiquement plus défavorisée que les départements métropolitains : 343 000 Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Mais les 114 grands quartiers de l'île [Encadré 1] sont très différents : il y a par exemple de 5 à 28 % d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA), de 17 % à 63 % de demandeurs d'emploi [Graphique 1]. Certains quartiers sont très défavorisés et concentrent les difficultés, d'autres plus aisés nécessitent moins d'aide. Cependant, même dans les quartiers les plus aisés, une part importante de la population demeure vulnérable : le taux d'allocataires du RSA y reste supérieur à la moyenne nationale (3,5 %).

La précarité monétaire est le principal facteur qui distingue les quartiers. Sa géographie est très liée à celle de l'emploi. La précarité monétaire

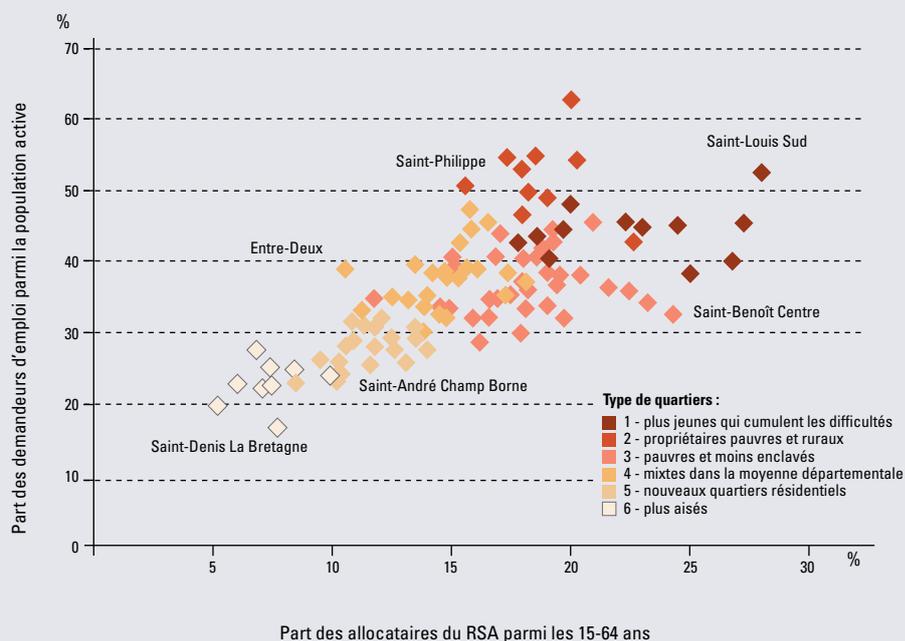
est mesurée ici par la part des allocataires du RSA et des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), ainsi que par la part des ménages dont les revenus dépendent totalement des prestations sociales. Les quartiers les plus aisés sont ceux où les habitants sont le plus souvent en emploi et où les cadres et les professions intermédiaires sont aussi plus présents.

Les quartiers se distinguent aussi par leur vulnérabilité, observée au travers de la

composition familiale, du niveau de diplôme ou des caractéristiques de l'habitat. Ainsi, la suroccupation est fréquente dans l'habitat collectif. Ceux qui y habitent sont plus qu'ailleurs des familles monoparentales ou nombreuses. Les quartiers où vivent les familles nombreuses sont également ceux où il y a le plus de jeunes sans diplôme. Mais la précarité n'est pas seulement urbaine. Elle touche aussi des quartiers ruraux caractérisés par des populations plus âgées, souvent dépendantes, et des actifs au chômage de longue durée.

[ Graphique 1 ] 114 grands quartiers répartis en six groupes

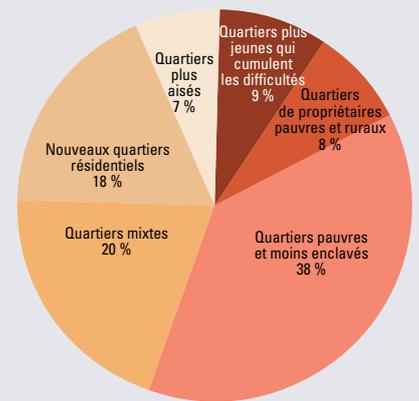
Part des allocataires du RSA et des demandeurs d'emploi (%)



[ Graphique 2

### Plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des quartiers de grande précarité

Part de la population (%)



Sources : Insee ; Département

Le pilotage des politiques publiques nécessite d'identifier finement les territoires les plus confrontés à la précarité. L'analyse des indicateurs sociaux permet de classer les 114 grands quartiers de La Réunion en six groupes, du plus précaire au plus aisé [Carte 1]. Les trois groupes de quartiers les plus défavorisés (groupes 1 à 3) abritent 441 000 personnes, soit plus de la moitié des Réunionnais [Graphique 2]. À l'intérieur d'une même commune, les quartiers peuvent se ressembler comme au Port ou à Saint-Joseph, ou être très différents comme à Saint-Paul.

### Quartiers plus jeunes qui cumulent les difficultés

[ Groupe 1

**Population : 71 000 habitants**  
(Insee, RP 2009)

**Le Port :** SATEC, SIDR, ZAC, ZI Rivière des Galets

**Saint-Paul :** Grande-Fontaine, Barrage Saint-Cœur

**Saint-Louis :** Sud

**Saint-Pierre :** Basse Terre, Bois d'Olives

**Saint-Benoît :** Bras Fusil, Beaufond

**Sainte-Suzanne :** Centre

Les quartiers où se concentrent les indicateurs de précarité les plus élevés hébergent 71 000 habitants, soit 9 % de la population réunionnaise. Ces quartiers sont implantés dans six communes de La Réunion : Le Port, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Benoît et Sainte-Suzanne, soit essentiellement dans l'Ouest et le Sud. À part les deux quartiers de Saint-Paul, ce sont des quartiers d'habitat social. La plupart bénéficient de programmes de soutien de la ville : Le Port ZAC, Saint-Louis Sud, Saint-Benoît Bras Fusil, Saint-Pierre Basse Terre, etc.

Ces quartiers cumulent les handicaps. Ils sont à la fois précaires et vulnérables.

Seulement 33 % de la population en âge de travailler est en emploi [Tableau 1]. La difficulté d'accès

à l'emploi induit une forte précarité monétaire : en moyenne, 23 % de la population est allocataire du RSA et 48 % est couverte par la CMU-C. La précarité monétaire y est la plus élevée de l'île, notamment dans les quartiers de Saint-Louis Sud (28 % d'allocataires du RSA) et Saint-Benoît Beaufond (27 %) [Carte 3].

Ce sont pourtant des territoires proches de bassins d'emploi (Le Port, Saint-Benoît, Saint-Pierre) mais ceux qui travaillent dans les communes offrant beaucoup d'emplois n'y habitent pas toujours. Ils vivent dans des quartiers plus résidentiels à proximité (La Possession pour Le Port, La Plaine-des-Palmistes pour Saint-Benoît, etc.).

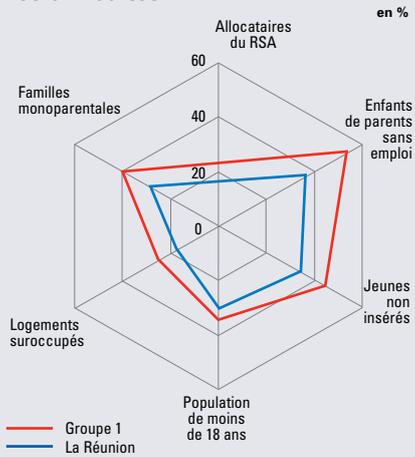
Les familles y sont vulnérables. Les familles nombreuses ou monoparentales sont très présentes, respectivement 17 % et 40 %. Très peu de ménages sont propriétaires de leur logement. Les logements collectifs sont plus fréquents qu'ailleurs et 25 % des logements sont suroccupés. La situation est différente dans les quartiers de Saint-Paul où les familles vivent dans des maisons et sont souvent propriétaires.

La population de ces quartiers est jeune. Mais les jeunes sont plus qu'ailleurs en situation de

vulnérabilité : 55 % des 16-24 ans non scolarisés qui habitent ces quartiers n'ont pas de diplôme et 54 % des enfants ont des parents sans emploi. La part des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) y est aussi plus élevée (3,7 % contre 2,8 % pour le département).

[ Groupe 1

### Quartiers plus jeunes qui cumulent les difficultés



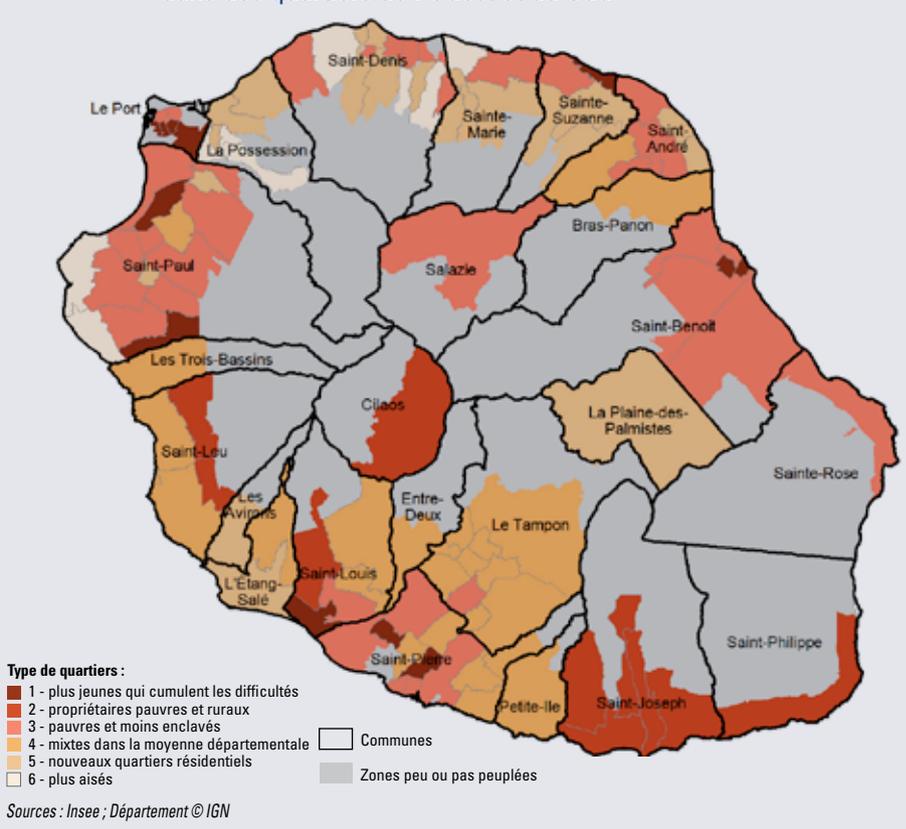
Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011

### [ Encadré 1 Le découpage en grands quartiers

Le niveau géographique d'étude est une partition des communes : le « grand quartier » qui est un regroupement d'Iris (quartier d'environ 2 000 habitants). Il permet de découper le territoire en conservant une bonne fiabilité des données.

Il existe environ 130 grands quartiers à La Réunion. Certains, trop petits, ont été regroupés. D'autres, trop grands, ont été redécoupés (Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Louis). L'analyse porte au final sur 114 « grands quartiers ».

### [ Carte 1 La grande précarité se concentre dans des quartiers de l'Ouest et du Sud



## Quartiers de propriétaires pauvres et ruraux

[ Groupe 2

### Population : 63 000 habitants

(Insee, RP 2009)

**Saint-Leu** : La Chaloupe, Le Plate

**Saint-Louis** : Le Gol - Les Makes

**Cilaos**

**Saint-Joseph** : Centre, Jean-Petit,

Langevin, Vincendo, Plaine des Grègues

**Saint-Philippe**

Près de 63 000 personnes vivent dans des quartiers ruraux et isolés du Sud. Ils sont situés dans les communes de Saint-Leu (Le Plate, La Chaloupe), Saint-Louis (Le Gol - Les Makes), Cilaos, Saint-Joseph et Saint-Philippe.

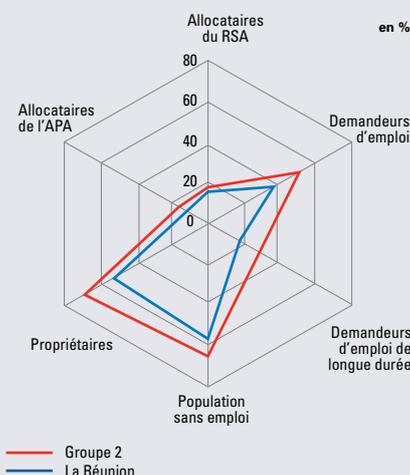
Avec 18 % d'allocataires du RSA et 42 % de personnes couvertes par la CMU-C, le recours aux prestations sociales reste important mais est moins fréquent que dans le 1<sup>er</sup> groupe. Cela s'explique par un taux d'emploi un peu plus élevé (37 %), bien que la part des demandeurs d'emploi y soit très forte (51 %). C'est également dans ces quartiers que le retour à l'emploi s'avère le plus difficile : 29 % des actifs sont au chômage depuis plus d'un an (17 % à La Réunion).

Avec 11 % de familles nombreuses et 26 % des familles monoparentales, les familles sont moins vulnérables que dans le groupe précédent. Les habitants de ces quartiers vivent aussi le plus souvent dans des maisons et sont fréquemment propriétaires (68 %).

Ces quartiers sont relativement âgés (13 % de personnes de plus de 60 ans). Les personnes âgées y sont davantage bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA, 17 %). Par ailleurs, le taux d'allocataires de l'AAH y est assez élevé (3,5 %).

[ Groupe 2

### Quartiers de propriétaires pauvres et ruraux



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011 ; Pôle emploi, DEFM 2010

[ Tableau 1 Indicateurs par groupe de quartiers<sup>1</sup>

	La Réunion	Jeunes difficultés cumulées 1	Propriétaires pauvres et ruraux 2	Pauvres et moins enclavés 3	Mixtes dans la moyenne 4	Nouveaux quartiers résidentiels 5	Plus aisés 6
Population (nombre)	816 000	71 000	63 000	307 000	165 000	148 000	62 000
<b>Pauvreté monétaire</b>							
Allocataires du RSA	15,8	22,9	18,5	18,1	15,0	11,3	7,4
Ménages totalement dépendants des prestations sociales	9,8	13,9	10,6	11,5	8,7	7,2	4,9
Bénéficiaires de la CMU-C	33,3	47,7	41,9	36,9	32,4	23,4	15,8
<b>Activité</b>							
Demandeurs d'emploi	35,8	45,5	51,3	36,8	37,9	27,5	22,7
Demandeurs d'emploi de longue durée	17,1	22,5	29,1	17,3	18,4	12,2	9,4
Population en emploi	43,8	32,5	36,6	41,0	44,2	50,9	58,7
Population sans emploi	56,2	67,5	63,4	59,0	55,8	49,1	41,3
Population inactive	41,1	44,0	43,5	42,9	40,9	38,6	33,0
Cadres et professions intermédiaires	11,0	5,0	6,4	9,3	10,6	15,4	22,0
Ouvriers et employés	26,1	27,5	27,9	26,2	26,6	24,9	16,2
<b>Logement</b>							
Propriétaires	52,9	44,0	68,3	46,2	66,4	49,2	52,9
Logements collectifs	28,7	37,9	8,8	36,4	10,7	36,3	31,0
Logements suroccupés	17,2	24,5	10,7	21,5	10,8	16,9	12,7
<b>Personnes âgées - handicapées</b>							
Population de 60 ans ou plus	11,9	10,2	13,0	12,0	12,7	11,5	10,5
Allocataires de l'APA	12,8	10,6	17,3	11,3	19,7	9,0	6,8
Allocataires de l'AAH	2,8	3,7	3,5	3,2	2,6	2,3	1,6
<b>Enfance - famille</b>							
Population de moins de 18 ans	30,7	34,9	31,2	30,8	30,0	30,0	28,7
Jeunes non diplômés	44,3	55,4	50,1	45,4	42,0	36,5	36,5
Jeunes non insérés	35,2	44,8	42,3	35,2	36,5	28,4	27,3
Enfants de parents sans emploi	36,7	54,3	42,0	40,5	33,0	28,0	17,9
Familles nombreuses	11,7	17,0	11,3	12,7	9,9	10,7	9,0
Familles monoparentales	28,5	40,3	25,8	32,6	23,2	25,7	20,6

<sup>1</sup> Voir définitions page 6

Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011, APA 2011 ; CAF, fichiers allocataires, AAH 2011 ; CGSS, CMUC-C 2011 ; Pôle emploi, DEFM 2010.

### [ Encadré 2 Pourquoi cartographier la précarité sur le territoire ?

À l'initiative du conseil national de l'information statistique (Cnis), le groupe de travail « indicateurs sociaux départementaux » a rassemblé en 2009 des représentants des conseils généraux, de la statistique publique et d'organismes gérant des systèmes d'information sociale. Ce groupe a défini le socle d'un système d'information partagé entre les échelons centraux et départementaux pour les principaux domaines de l'action sociale départementale. Ces indicateurs, pour nombre d'entre eux, traduisent la précarité d'un territoire.

À partir de ces indicateurs sociaux départementaux, le Département a souhaité se donner une vision fine de la précarité à l'échelle infra-départementale et infra-communale. Cette vision est un élément essentiel du diagnostic à partir duquel seront déterminés les objectifs en matière d'action sociale et d'insertion pour chaque territoire. Ils prendront la forme de projets sociaux de territoire.

Son actualisation régulière permettra également de mesurer l'impact des interventions du Département et de contribuer ainsi à l'évaluation et à l'adaptation permanente des politiques publiques départementales.

## Quartiers pauvres et moins enclavés

[ Groupe 3

### Population : 307 000 habitants

(Insee, RP 2009)

**Le Port** : Centre, ZUP

**Saint-Paul** : Centre, L'Étang - Cambaie, Bois de Nèfles, Bois Rouge, Fleurimont - Plateau, Saint-Gilles les Hauts, La Saline, Tan Rouge, Le Guillaume, Sans Souci

**Saint-Louis** : Nord

**Saint-Pierre** : Centre, Ravine Blanche - Pierrefonds, Ravine des Cabris, Terre Sainte

**Le Tampon** : Centre

**Sainte-Rose**

**Saint-Benoit** : Centre, Bourbier, Sainte-Anne, Bébou - Bras Canot - La Confiance

**Saint-André** : Centre, Cambuston, Ravine Creuse, La Cressonnière, Mille Roches - Rivière du Mât

**Salazie**

**Sainte-Suzanne** : Jacques Bel Air

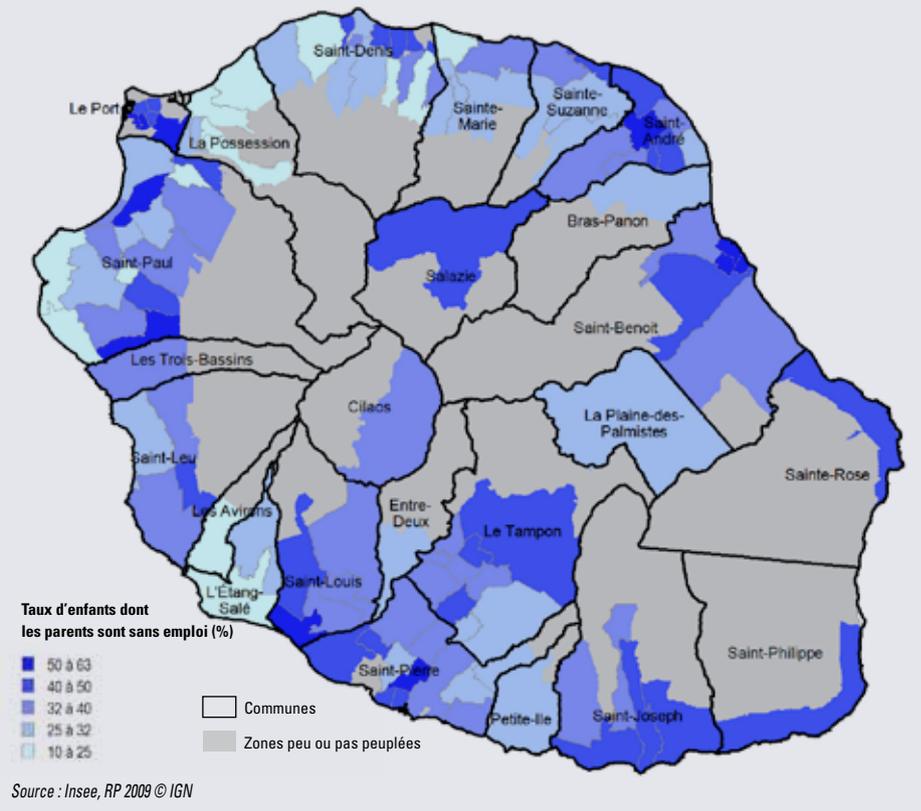
**Sainte-Marie** : Centre

**Saint-Denis** : Sainte-Clotilde,

Le Chaudron, Domenjod, Saint-Bernard, Butor - Vauban - Camélias, La Source

[ Carte 2

### Part des enfants dont les parents sont sans emploi



Plus du tiers des Réunionnais, soit 307 000 personnes, vivent dans ces quartiers. Ils habitent majoritairement dans les centres-villes ou à proximité. Sainte-Rose, Salazie et certains quartiers des Hauts appartiennent à ce groupe. Ce sont des quartiers ruraux mais moins enclavés que d'autres territoires comme Cilaos ou Saint-Philippe.

L'accès à l'emploi se rapproche de la moyenne départementale mais reste inférieur : 41 % des 15-64 ans ont un emploi.

Malgré cela, la situation au regard de la précarité reste fragile. Les bénéficiaires de minima sociaux sont plus nombreux que la moyenne : 18 % de la population est allocataire du RSA et 37 % est couverte par la CMU-C. Par ailleurs, quatre enfants sur dix vivent dans des familles où aucun parent ne travaille [Carte 2].

## Quartiers mixtes dans la moyenne départementale

[ Groupe 4

### Population : 165 000 habitants

(Insee, RP 2009)

**Saint-Paul** : Bellemène

**Trois-Bassins**

**Saint-Leu** : Centre, Le Piton

**L'Étang-Salé** : les Hauts

**Saint-Louis** : Rivière Saint-Louis Sud, Rivière Saint-Louis Nord

**Entre-Deux**

**Saint-Pierre** : Ligne Paradis, Ligne des Bambous, Grand Bois, Montvert les Bas, Montvert les Hauts

**Le Tampon** : Trois Mares, 14<sup>e</sup> Km, Terrain Fleury - La Pointe, Bras de Pontho, Pont d'Yves, 17<sup>e</sup> Km, Plaine des Cafres, Bérive - Petit Tampon - Grand Tampon, Bras Creux - 12<sup>e</sup> Km

**Petite-Île**

**Bras-Panon**

**Saint-André** : Bras des Chevrettes

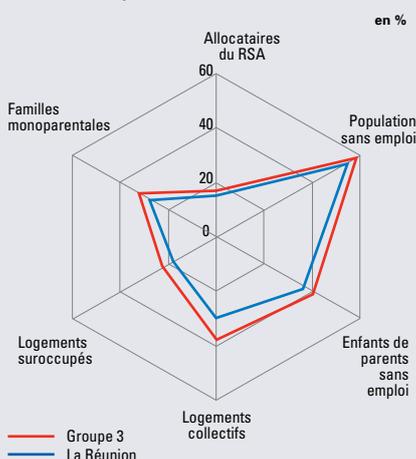
des quartiers à l'urbanisation assez ancienne. Ils ont un profil très proche de la moyenne réunionnaise en matière de précarité : 44 % des 15-64 sont en emploi et 15 % sont allocataires du RSA.

Les familles monoparentales et les familles nombreuses y sont peu présentes. En revanche, ces quartiers sont plutôt âgés et les plus de 60 ans y sont plus dépendants que la moyenne : 20 % d'entre eux ont recours à l'APA.

Les conditions de logement y sont plutôt favorables. La maison individuelle y est très répandue (89 %) et les ménages sont davantage propriétaires (66 %). Par ailleurs, seul un logement sur dix est suroccupé.

[ Groupe 3

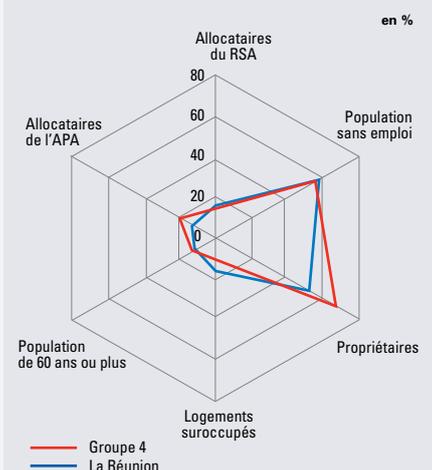
### Quartiers pauvres et moins enclavés



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011

[ Groupe 4

### Quartiers mixtes



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA et APA 2011

Ces quartiers sont situés principalement en périphérie des centres urbains ou correspondent à des petites communes proches des bassins d'emploi. Ils hébergent 165 000 habitants, soit un Réunionnais sur cinq. Ces quartiers sont souvent

## Nouveaux quartiers résidentiels

[ Groupe 5

### Population : 148 000 habitants

(Insee, RP 2009)

**La Possession** : Centre, ZAC Saint-Laurent, Ravine à Malheur

**Saint-Paul** : La Plaine, Bernica

**Les Avirons**

**L'Étang-Salé** : les Bains

**La Plaine-des-Palmistes**

**Saint-André** : Champ Borne, Rivière du Mât les Bas

**Sainte-Suzanne** : Deux Rives, Bagatelle, Renaissance - Quartier Français

**Sainte-Marie** : Grande Montée, Rivière des Pluies, La Ressource - Terrain Élisabeth

**Saint-Denis** : Centre, Moufia, Providence - Saint-François - Montgaillard, Bellepierre - Le Brûlé, Petite Île - Bas de La Rivière

Avec 148 000 habitants, soit 18 % de la population de La Réunion, ces nouveaux quartiers résidentiels se développent souvent en périphérie des principaux bassins d'emplois.

Les habitants de ces quartiers sont plus souvent en emploi (51 % des 15-64 ans en emploi). Les cadres et professions intermédiaires y sont plus présents (15 % contre 11 % à La Réunion).

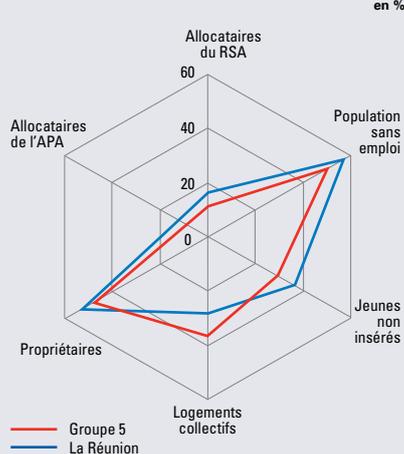
Les jeunes y sont plus diplômés et mieux insérés. La précarité monétaire y est moins développée (11 % de bénéficiaires du RSA).

Cependant, des populations plus fragiles vivent également dans ces quartiers : 7 % ont des revenus dépendants en totalité des prestations sociales et 28 % des actifs sont inscrits à Pôle emploi.

L'habitat collectif est beaucoup plus implanté dans ces quartiers que dans le groupe précédent

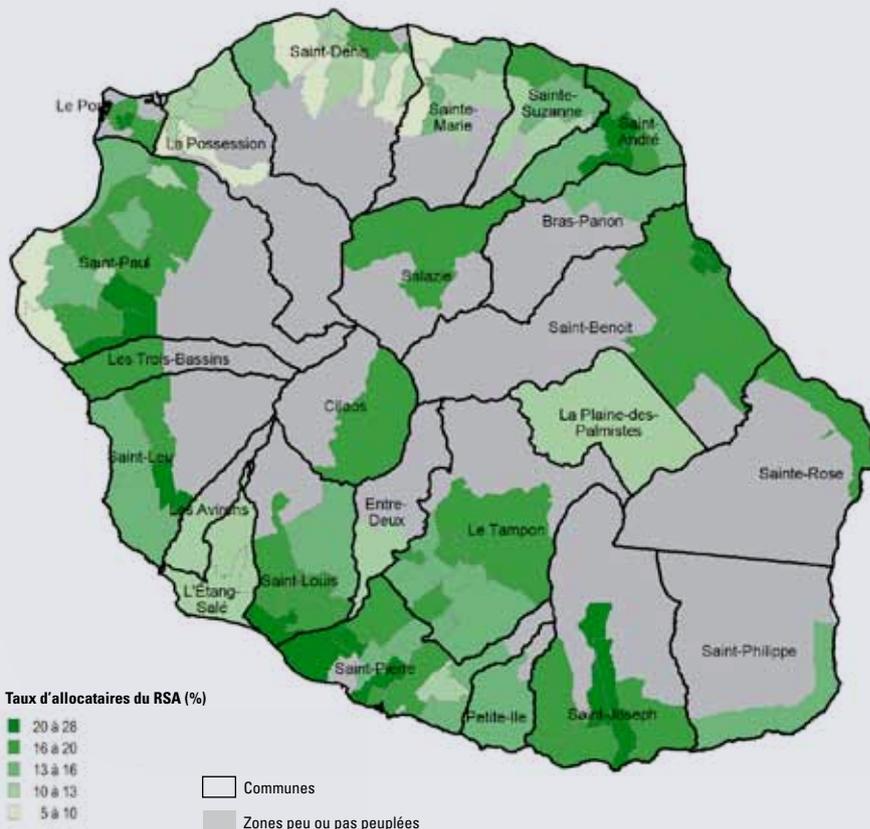
[ Groupe 5

### Nouveaux quartiers résidentiels



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011

[ Carte 3 Part des allocataires du RSA



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA 2011 © IGN

et l'accès à la propriété bien moindre : quatre logements sur dix sont en immeuble collectif et plus de la moitié des ménages sont locataires de leur logement.

## Quartiers plus aisés

[ Groupe 6

### Population : 62 000 habitants

(Insee, RP 2009)

**La Possession** : Rivière des Galets, Sainte-Thérèse, Pichette

**Saint-Paul** : Saint-Gilles les Bains, La Saline les Bains

**Sainte-Marie** : Gillot - La Mare

**Saint-Denis** : Bois de Nèfles, La Bretagne, La Montagne

Ces quartiers plus aisés accueillent 62 000 habitants, soit 8 % des Réunionnais. Ils se répartissent dans quatre communes : La Possession, Saint-Paul, Sainte-Marie et Saint-Denis. Ces quartiers profitent à la fois de la proximité des bassins d'emplois et d'un cadre de vie attractif.

Le taux d'emploi y est le plus élevé des six groupes (59 %). Les cadres et professions intermédiaires y sont deux fois plus présents qu'en moyenne à La Réunion.

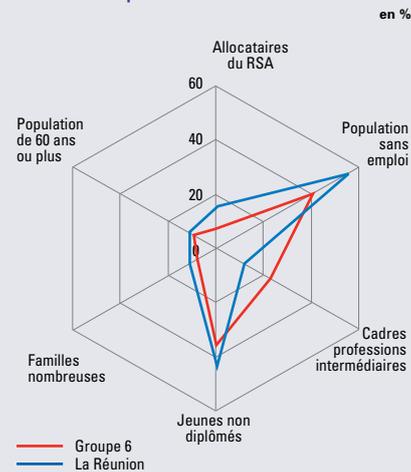
Les habitants de ces quartiers sont moins en difficulté qu'ailleurs : seulement 7 % sont allocataires du RSA et 7 % sont bénéficiaires de l'APA.

Malgré un taux d'emploi proche de la moyenne nationale, des fragilités subsistent. Un jeune de 16 à 24 ans sur quatre n'est ni en emploi et 16 % de la population est couverte par la CMU-C. Ces taux restent néanmoins très en-deçà des moyennes départementales.

Certains de ces quartiers sont vieillissants : 18 % des habitants de Saint-Denis centre ont plus de 60 ans et 15 % à La Saline les Bains.

[ Groupe 6

### Quartiers plus aisés



Sources : Insee, RP 2009 ; Département, RSA et APA 2011

### [ Encadré 3

## Comment cartographier la précarité sur le territoire ?

### Le choix des indicateurs

Parmi les indicateurs sociaux départementaux, certains n'étaient pas disponibles au niveau géographique retenu dans le cadre de cette étude tandis que d'autres n'avaient pas de sens. Parmi la cinquantaine d'indicateurs proposés, 22 ont été retenus ou approchés.

### La classification

Les six groupes de quartiers ont été déterminés à partir d'une analyse de données réalisée en deux étapes.

Tout d'abord une analyse en composantes principales (ACP) a permis de résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables en un nombre plus réduit de variables synthétiques. Les 15 variables en entrée sont les taux de demandeurs d'emploi, de demandeurs d'emploi de longue durée, d'inactifs, d'allocataires de la CAF totalement dépendants des prestations sociales, de dépendants à 50 %, d'allocataires du RSA socle, de bénéficiaires de la CMU-C, de jeunes non insérés, de jeunes sans diplômes, d'allocataires de l'APA, d'allocataires de l'AAH, de logements suroccupés, de familles monoparentales, de familles nombreuses, d'enfants de parent(s) sans emploi. Cinq axes ont été retenus.

Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a ensuite été réalisée. Elle permet de regrouper « au mieux » des individus selon des critères de proximité statistique, avec une logique d'agrégation pas à pas. Les 114 grands quartiers ont ainsi été répartis en six groupes homogènes au regard de ces cinq premiers axes.

## Définitions des indicateurs utilisés

- Allocataires du RSA** : taux d'allocataires du RSA socle parmi la population des 15 à 64 ans
- Allocataires totalement dépendants des prestations sociales** : taux d'allocataires de la CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales parmi la population totale
- Bénéficiaires de la CMU-C** : taux de la population couverte par la CMU-C parmi la population totale
- Demandeurs d'emploi** : taux de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, B et C inscrits à Pôle emploi parmi la population active au sens du recensement âgée de 15 ans ou plus
- Demandeurs d'emploi de longue durée** : taux de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, B et C inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an parmi la population active au sens du recensement âgée de 15 ans ou plus
- Population en emploi** : taux de la population de 15 à 64 ans occupant un emploi parmi l'ensemble de la population du même âge
- Population sans emploi** : taux de la population de 15 à 64 ans sans emploi (au chômage ou inactive) parmi l'ensemble de la population du même âge
- Population inactive** : taux de la population inactive (retraités, étudiants, hommes ou femmes au foyer) de 15 ans ou plus parmi l'ensemble de la population du même âge
- Cadres et professions intermédiaires** : taux de cadres et professions intermédiaires en emploi ou au chômage parmi la population totale
- Ouvriers et employés** : taux d'ouvriers et employés en emploi ou au chômage parmi la population totale
- Propriétaires** : taux de propriétaires rapportés au nombre de résidences principales
- Logements collectifs** : taux de logements en immeubles collectifs rapporté au nombre de logements
- Logements suroccupés** : taux de logements trop petits en nombre de pièces par rapport à la composition familiale de ses occupants parmi l'ensemble des résidences principales
- Population de 60 ans ou plus** : taux de personnes âgées de 60 ans ou plus parmi la population totale
- Allocataires de l'APA** : taux d'allocataires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) parmi la population âgée de 60 ans ou plus
- Allocataires de l'AAH** : taux d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) parmi la population des 20 à 64 ans
- Population de moins de 18 ans** : taux de personnes âgées de moins de 18 ans parmi la population totale
- Jeunes non diplômés** : taux de personnes âgées de 16 à 24 ans sans diplôme parmi les non inscrits dans un établissement scolaire de la même classe d'âge
- Jeunes non insérés** : taux de personnes âgées de 16 à 24 ans sans emploi parmi les 16 à 24 ans non scolarisés
- Enfants de parent(s) sans emploi** : taux de personnes âgées de moins de 18 ans vivant dans une famille dont aucun parent ne travaille parmi la population de la même classe d'âge
- Familles nombreuses** : taux de familles de trois enfants mineurs ou plus parmi l'ensemble des familles
- Familles monoparentales** : taux de familles comprenant un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant) parmi l'ensemble des familles

## Bibliographie

- « Les indicateurs sociaux départementaux du Cnis », [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- **Actif N., Ah-Woane M., Hoarau S., Maillot H.**, « Indicateurs sociaux départementaux - Une situation sociale hors norme », Insee Partenaires n° 25, août 2013.
- **Michaïlesco F.**, « Suroccupation des logements en 2010 : 164 000 personnes vivent dans un logement suroccupé », Informations Rapides Réunion n° 271, juin 2013.
- **Actif N., Courtin D., Thibault P.**, « Les quartiers prioritaires de la ville - des territoires en prise aux difficultés sociales », Insee Partenaires n° 9, août 2010.
- **Actif N., Berthier C., Grangé C.**, « Une typologie des quartiers », Dossier de Économie de La Réunion n° 115, p11-22, 2003.

**insee**  
partenaires

Publication apériodique de l'Insee  
La Réunion-Mayotte en collaboration  
avec ses partenaires locaux

n° 26 - octobre 2013  
ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-129147-8  
Dépôt légal n° 154 68  
Directrice de la publication : Valérie Roux  
Rédactrice en chef : Claire Grangé  
Réalisation graphique : Kom.id  
Crédit photographique : Bruno Bamba  
Imprimerie : Ah-Sing

© Insee-2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.  
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document et les indicateurs sociaux départementaux sur le site :  
[www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)



### Auteurs :

- **Nelly ACTIF, Anne LEVET, Insee**
- **Sylvie HOARAU, Hugues MAILLOT, Département**

### Ont également contribué pour le Département :

**Fabrice ANDY, Max BOYER, Claris CALTEAU, Lydia TRENTIN, Catherine ORY**